



Dix mélodies (dont certaines ne sont qu'un simple refrain) sont attribués à l'Admour Hazaken, qui les composa lui-même.

Celles qui sont attribuées à l'Admour Haemtsahi ont été composées de son temps et chantées devant lui, mais il n'en est pas lui-même l'auteur. Il avait, près de lui, des jeunes gens qui possédaient des dons musicaux. Ceux-ci étaient connus sous le nom de "chorale de l'Admour Haemtsahi". Ils se répartissaient en deux groupes, des vocalistes et des musiciens, jouant de différents instruments.